MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Session Serie Relevé de notes ou Attestation de réussite





Vu le procès verbal de délibération, le Président de jury, soussigné, certifie que : KOLIASSI NANAN IFAN CHRISTOPHE EMMANIIFI

-100		N CHRIST	OPHE EMMANUE	L			
Né(e) le 22/9/199	97 à	ATT	ECOUBE		and the second	Marian Marian	
Centre d'examen CC	LLEGE MOD	ERNE PL	ATEAU			arone memoria	
Jury n° 0046 N° de table 151210480 Matr				Matricule 0	icule 08017828D		
A été déclaré(e) : Ad	mis(e)*	Mention	PASSABLE	Refusé(e)* [
Avec les notes suivan	tes:						
ÉPREUVES					CHENTS	NOTES	
Mathématiques					4	48	
Sciences de la Vie et de la Terre				0	4	44	
Physique - Chimie				0	4	50	
Français Écrit				0	2	22	
Français Oral				0	1	14	
Philosophie				0	2	16	
Histoire et Géographie				0	2	20	
Anglais Oral				O Santantonae Santantonae Contra	I sometiments	12	
Éducation Physique et Sportive						HO1	
	TOTAL G	ÉNÉRA	l.	2	0	<u>229</u>	
Épreuve facultative 1)		and the state of t	Nandamentaling between	and the large control to the state of the st	
Épreuve facultative 2)	And the same of th		/		
	TOTAL D	ÉFINIT	l F	2	0 8	329	
Délibération faite à A13 I DJAN le S Le Président du Jury proja Parloins significe et Cachet)					712	15	
Enselgnan Université N	<i>ECherch</i>	our /	Atos 12				